

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public indiquant à la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou une agence a l'intention d'attribuer un marché de biens, de services ou de construction à un fournisseur pré-identifié, permettant ainsi à d'autres fournisseurs de manifester leur intérêt pour l'appel d'offres en soumettant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne soumet une déclaration de capacités répondant aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent contractant peut alors procéder à l'attribution du marché au fournisseur pré-identifié.

Définition de l'exigence

Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) a besoin des services d'un Entrepreneur pour opérer la station de baguage de canards au Lac Parent (Latitude/Longitude : 48° 39' 8" N, 77° 3' 49" W) pour la période estivale de 2024, 2025 et 2026.

L'objectif est d'opérer la station de baguage de canards au Lac Parent. Les résultats obtenus dans un rapport final permettront de contribuer au programme coopératif de baguage de canards.

La liste exhaustive des tâches à réaliser est la suivante :

- Préparation du travail (achat et location de matériel de départ) et visite des lieux
- Construction et/ou réparation des cages
- Préappâtage (quinze (15) jours minimum avant le début des opérations)
- Installation de douze (12) grandes cages
- Avertir les agents de conservation
- Capture des mammifères nuisibles
- Capture et baguage de canards
- Compilation quotidienne des données
- Fermeture des cages
- Entreposage du matériel
- Production d'un rapport d'activités
- Expédition du matériel au Service canadien de la faune.

À la fin de chaque saison estivale, un rapport d'activité final doit être remis par voie électronique au Chargé de Projet.

Contraintes :

- Les travaux et les produits livrables doivent être réalisés en français.
- L'Entrepreneur ne sera pas remboursé pour les frais autorisés de déplacement et de subsistance réels raisonnablement engagés dans l'exécution des travaux.
- L'Entrepreneur doit se conformer à l'analyse des risques à la tâche suivant : Risque Bagueage Sauvagine.
- L'Entrepreneur doit loger et nourrir la ressource sur le lieu de travail pendant toute la durée du contrat.

Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'une déclaration de capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

Exigences minimales du fournisseur :

1. Le fournisseur doit détenir pendant toute la durée du contrat une assurance « tous risques » pour protéger les biens de l'État dont il a la charge, la garde ou le contrôle, et dont le montant de la protection ne doit pas être inférieur à 80 688 \$.
2. Le fournisseur doit détenir une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
3. Le fournisseur doit démontrer sa capacité à accéder et travailler quotidiennement sur le lieu de travail en milieu éloigné, soit dans la réserve de biodiversité des marais du lac Parent (48.768627, -76.920609).
4. Le fournisseur doit détenir un minimum de cinq (5) années d'expérience, dans les quinze (15) dernières années, dans la saisie de données sur Microsoft Excel et la soumission de rapports de travail.

Exigences minimales de la ressource proposée :

1. La ressource doit détenir un permis de conduire valide pour toute la durée du contrat.
2. La ressource doit détenir un permis de conducteur d'embarcation de plaisance pour toute la durée du contrat.
3. La ressource doit détenir un permis pour la capture d'animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune (SEG) du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec pour le contrôle de prédateurs (mammifères) valide pour la durée des travaux et le lieu de travail.
4. La ressource doit être listée sur un protocole de bons soins aux animaux approuvé par le comité de protection des animaux de l'est d'Environnement et changement climatiques Canada (ECCC).
5. La ressource doit détenir un Permis de baguage valide émis par le Bureau de baguage d'oiseaux d'ECCC incluant les autorisations suivantes : Baguer la sauvagine, utiliser des pièges, Prendre et posséder des écouvillons.
6. La ressource doit posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience, dans les quinze (15) dernières années, dans l'opération d'une station de baguage de canards et/ou baguage d'au moins 5000 canards (toutes espèces confondues).
7. La ressource doit posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience, dans les quinze (15) dernières années, dans la confection et réparation de trappes à canards les plus couramment utilisées (traditionnelles, flottantes, en trèfles, etc.).

Applicabilité de l'accord ou des accords commerciaux au marché public

Ce marché n'est PAS soumis à un(des) accord(s) commercial(aux).

Marchés réservés dans le cadre de la stratégie de passation de marchés pour les entreprises autochtones

Ce marché n'est PAS réservé à un fournisseur autochtone conformément à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement.

Accord(s) sur les revendications territoriales globales

Le présent marché est soumis à la Convention de la Baie James et du Nord Québécois et la Convention du Nord-Est québécois.

Justification du fournisseur préidentifié

Le marché ne peut être exécuté que par le Regroupement écologiste de Val-d'Or et des environs (R.E.V.E). Cet organisme, fondé en 1987, milite pour l'environnement dans la région de l'Abitibi et œuvre dans diverses activités de conservation des écosystèmes. Son fondateur assume le baguage de la sauvagine pour la station de baguage du Lac Parent depuis plusieurs décennies. Le R.E.V.E est aussi responsable de la formation de nouveaux bagueurs de canards au Québec. Ce fournisseur a une énorme expérience dans la capture d'oiseaux de différentes espèces et la saisie des données de baguage, des compétences primordiales pour ce travail.

Le R.E.V.E fournit également un bassin de jeunes écologistes qui assistent le bagueur principal pour l'opération de la station. Le fournisseur possède l'expertise nécessaire pour le traitement des données de baguage, qu'elle soumet au Service canadien de la faune à la fin de chaque saison estivale. Par sa connaissance approfondie du milieu visé, le R.E.V.E est en mesure de sélectionner les meilleurs sites potentiels pour l'installation des dispositifs de bagage.

La station de baguage est située en milieu éloigné, à la limite nordique du Lac Parent en Abitibi, dans une réserve de biodiversité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le REVE a d'ailleurs participé à l'élaboration du projet d'aire protégée et possède un accès exclusif sur le site. Grâce à une entente de collaboration avec un partenaire externe, le fournisseur est aussi en mesure de loger ses ressources directement sur le site, de manière à permettre un accès quotidien pendant toute la durée des travaux. La présence quotidienne à l'opération de la station est une exigence obligatoire pour réaliser les travaux. En raison de son accès exclusif à la station, son expérience et ses qualifications uniques, le fournisseur pré-identifié est le seul pouvant effectuer les travaux demandés à la station de baguage du Lac Parent.

Règlement sur les marchés publics Exception(s)

La (les) exception(s) suivante(s) au Règlement sur les marchés publics est (sont) invoquée(s) pour ce marché en vertu du paragraphe 6(d) : Une seule personne est capable d'exécuter le travail.

Propriété intellectuelle

Le Canada a l'intention de conserver la propriété de toute propriété intellectuelle nouvelle découlant du contrat proposé, au motif que l'objet principal du contrat est d'obtenir des PI, des connaissances ou des renseignements réglementaires qui sont destinés à être diffusés au public.

Durée du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est d'une durée d'une (1) année, du 1 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Le contrat comporte l'option de prolonger la durée du contrat pour au plus deux (2) périodes supplémentaires d'une (1) année, selon les mêmes conditions.

Estimation du coût du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris les options, est de 81 920.00\$ (TPS/TVH en sus).

Nom et adresse du fournisseur pré-identifié

Regroupement écologiste de Val-d'Or et des environs (R.E.V.E)

1035 Rue St-Philippe, CP 605 STN Bureau-Chef

Val-D'Or, QC J9P 4P6

Droit des fournisseurs de présenter une déclaration de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services décrits dans le PAC peuvent soumettre une déclaration de capacités par écrit à la personne de contact

identifiée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. La déclaration de capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

Date limite pour la soumission d'une déclaration de capacités

La date et l'heure de clôture de l'acceptation des déclarations de capacités sont le 21 juin 2024, à 15 heures, heure de l'Est.

Demandes de renseignements et soumissions

Les demandes de renseignements et les déclarations de capacités doivent être adressées à l'adresse suivante :

Kassandra Lauzier

Agente d'approvisionnement

105 rue McGill, 5^e étage

Montréal, QC H2Y 2E7

Téléphone : 438-801-0827

Courriel : Kassandra.lauzier@ec.gc.ca et ec.soumissions-bids.ec@canada.ca